



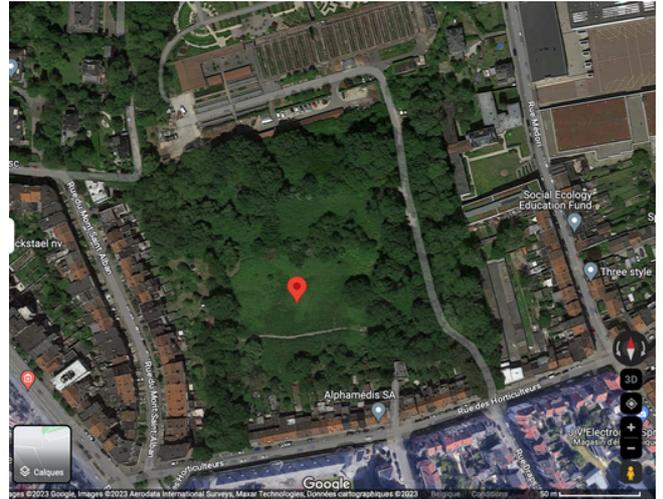
OU ?

LAEKEN, entre la rue du Mont Saint Alban, la rue des Horticulteurs et la rue Medori

QUI ?

Collectif SAVE DONDERBERG, comité Dondeberg, comité de quartier.

QUOI ?



Un site naturel de 3ha de nature dont seule une portion de 15 pourcents est affectée en zone verte au PRAS (2001) tandis que le reste du site, dont une grande prairie et une partie supérieure boisée est affectée en zone d'équipement public. Le terrain provient de la Liste civile et a été donné à l'État belge par le roi Léopold II dans le cadre de la loi sur la Donation royale, dont émanent notamment tous les parcs qui surplombent le Dondeberg. Mis un temps en location en tant qu'exploitation horticole, il a été acquis par le CPAS de la Ville de Bruxelles, qui a voulu y construire des tours de logements en 1993. A ce moment est né le comité Dondeberg, qui a réussi à repousser ce projet monstrueux. En 2001, le site a été affecté en vulgaire terrain à bâtir sans que la population n'en soit avertie, évidemment. En 2016, le projet de la Régie foncière de la Ville, dit projet HOP est arrivé : une énorme école fondamentale francophone et 4 barres de logements. Repoussé, le projet (HOP2) est réapparu début 2017, avec une barre de logements de moins. Bloqué au niveau du conseil d'état, le PU a été retiré par la Ville. Qui est revenue à la charge fin 2019 avec HOP3, cette fois sans barres de logements, vu le présence des Verts dans la nouvelle majorité communale. Suite à l'avis de la CC, les demandeurs sont revenus avec HOP4 en janvier 2021, cette fois assorti d'une enquête sur la suppression des 3 chemins vicinaux traversant le site. Suite à l'avis favorable et aux conditions de la CC, les demandeurs sont revenus un an plus tard avec HOP5, en janvier 2022. Les chemins vicinaux ont été supprimés par le gouvernement régional à l'automne 2022 (recours en cours). Malgré les critiques toujours très nombreuses et l'opposition massive des Bruxellois de toute la région, le PU a été délivré en mars 2023.

COMMENT ?

Valorisation des chemins vicinaux, historiques, pour leur valeur patrimoniale et des autres cheminements pour préserver les zones naturelles et la biodiversité des tassements et destruction. Visites du site une après-midi par mois (3e dimanche de 14 à 16 ou 17h en été). Inventaire des espèces vivant sur ce site. Procédure de classement d'un arbre remarquable (en cours) et du site complet (en projet).

Pétition depuis HOP3 (février 2020) ; actions de réappropriation des chemins vicinaux ; promotion de la sensibilité à la biodiversité et à la préservation d'un milieu naturel en pleine terre dans un quartier présentant de grandes inégalités sociales ; présence aux fêtes du quartier etc.

POURQUOI ?

Le Donderberg est le seul terrain laekenois provenant de la Donation royale à ne pas jouir de la destinée royale prévue par Léopold II pour ces sites naturels, comme le Jardin colonial, le Parc Sobieski et les Jardins du fleuriste.

Ce site n'a pas été construit depuis le haut Moyen Âge, le sol présente donc une qualité exceptionnelle, de très haute valeur biologique. Le sol vivant et nourricier est le support de toute la chaîne de biodiversité, outre le fait qu'il assure un rôle essentiel dans la gestion de l'eau. Le terrain présente une très importante déclivité et doit absolument rester en pleine terre pour tamponner les effets des très abondantes pluies dans une zone inondable.

Quatorze arbres remarquables sont présents sur le site, ils sont juste classés à l'inventaire de la liste de sauvegarde mais devraient être classés pour assurer complètement leur protection.

Le quartier est très densément peuplé et en carence en espaces verts, en particulier du côté de la place Bockstael. Un site naturel présente un enjeu de biodiversité bien plus important qu'un parc, raison pour laquelle nous réclamons l'accès aux seuls chemins, clôturés, pour traverser le site sans y toucher.